

BPA Option Ouvrier spécialisé en paysage

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
EPEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE Céline BENOS 05.55.48.44.30 celine.benos@educagri.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Tests Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)	
Conditions d'accès :	
Cette formation proposée en 1 an s'adresse aux jeunes entre 16 et 29* ans, titulaires d'une formation diplômante de niveau 3 dans le domaine du paysage et signataires d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur du paysage ou une collectivité. * pas de limite d'âge pour les candidats bénéficiant de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).	
Prérequis pédagogiques :	
Diplôme de niveau 3 dans le domaine du paysage	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Le Brevet Professionnel Agricole Ouvrier Spécialisé en Paysage (BPA OSP) a pour objectifs de maîtriser les capacités suivantes : ? Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage ? Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés ? Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers ? Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers ? Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager Ses débouchés principaux sont : Le BPA « Ouvrier Spécialisé en Paysage » vise un profil d'emploi d'ouvrier spécialisé en paysage polyvalent, qui réalise les différents travaux techniques courants de mise en place et d'entretien des végétaux et de réalisation d'ouvrages d'aménagements paysagers, à l'aide d'outils et de matériels spécialisés

Contenu et modalités d'organisation

La formation, accessible en entrée permanente, se déroule en alternance entre l'entreprise ou la collectivité pour un parcours standard sur 12 mois, alternance entre l'entreprise paysagère (38 semaines dont 5 de congés payés) et le centre de formation (14 semaines soit 490 h*). Le BPA OSP est organisé en 5 Unités Capitalisables (UC) et une UCARE: ? UC1—C1. Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage ? UC2—C2. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés ? UC3—C3. Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers ? UC4—C4. Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers ? UC5—C5. Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager Et l'UCARE: ? UC6—C.6.D UCARE—Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

BPA option ouvrier spécialisé en paysage - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le Brevet Professionnel Agricole Ouvrier Spécialisé en Paysage (BPA OSP) permet d'accéder à un diplôme de niveau 4 (Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00656102	du 01/09/2026 au 31/08/2027	Verneuil-sur-Vienne (87)	CDFAA DE LA HAUTE-VIENNE - SITE LES VASEIX	Non éligible		